

Les insertions parenthétiques comme ressource de la gestion du discours et de sa construction.

Montchaud, Pascal

Université de Neuchâtel, Suisse
pascal.montchaud@unine.ch

1 Macro-syntaxe et insertions parenthétiques

La recherche rapportée ici prend pour objet l'étude, selon une approche macro-syntaxique, de deux types d'insertions parenthétiques, et se donne pour but la description, aux plans syntaxique et pragmatique, d'une catégorie de parenthèses encore non documentée (section 3) ainsi que l'établissement d'un lien avec une catégorie déjà décrite (section 2). Il s'agit en fait du prolongement d'un mémoire de Masterⁱ, qui trouve ici une forme d'aboutissement.

1.1 Les insertions parenthétiques

Traditionnellement considérées comme "un parasite qui n'aurait pas de relation syntaxique avec son hôte" (Blanche-Benveniste 1997 : 121), les insertions parenthétiques (IP) sont une manœuvre qui consiste à interrompre un programme discursifⁱⁱ le temps d'en effectuer un autre, puis, dans le cas prototypique, à poursuivre et achever le programme suspendu.

(5) La phrase – **est-il besoin de le rappeler ?** – constitue dans notre tradition grammaticale une notion fondamentale qui, depuis l'Antiquité, fixe sa limite à notre discipline. (<Zay 1995 : 214)

Cette parenthèse issue de l'écrit, clairement délimitée par la typographie, interrompt la structure cadrante entre le sujet et le verbe. L'hétérogénéité de la structure cadrée est marquée par sa valeur illocutoire propre, qui performe un acte d'interrogation, alors que son hôte est assertif.

1.1.1 Caractérisation

Dans une perspective identificatoire, j'ai proposé ailleurs (Montchaud 2010) de caractériser les structures parenthétiques au moyen de deux critères. En effet, la présence conjointe d'une interruption et d'une rupture marque de façon univoque l'insertion d'une parenthèse dans le déroulement d'une périodeⁱⁱⁱ. Le critère d'*interruption* concerne le programme encadrant et peut être défini comme la segmentation en deux parties d'une séquence connexe. Par connexe, il faut entendre une séquence qui manifeste entre ses parties une cohésion discursive d'une part et un lien syntaxique d'autre part, que celui-ci soit micro- (interruption d'une énonciation, cas le plus fréquent) ou macro-syntaxique (interruption d'un macro-syntagme). La séquence intercalaire provoquant l'interruption du programme principal doit en outre s'y intégrer sur le mode de la *rupture*, c'est-à-dire qu'elle constitue une énonciation hétérogène qui ne s'intègre pas au cotexte. Ce dernier critère permet de distinguer les parenthèses *stricto sensu* (5) des compléments régis en position d'insertion (6).

(6) Au cas où quelqu'un se permettrait enfin, encore une fois, de vous faire passer pour de grands dormeurs (**alors qu'en fait vous connaissez juste les techniques qui améliorent votre santé**) vous pouvez citer les célèbres noms de Napoléon, de Thomas Edison et de Winston Churchill, comme exemple de trois amateurs de sieste.
(p)

(6) pourrait passer pour une parenthèse. Il est balisé par des signes démarcatifs et remplit effectivement le critère d'interruption au sens exposé ci-dessus. Néanmoins, et en dépit du choix du scripteur de faire figurer cette séquence entre parenthèses, lesquelles transcrivent ici probablement davantage la prosodie que la syntaxe, celle-ci ne satisfait pas au critère de rupture, car le segment en gras n'est pas une

énonciation autonome mais une proposition subordonnée régie par le programme cadrant. La caractérisation des parenthèses au moyen de ces deux critères offre donc l'avantage de discriminer les procédés d'insertion internes à la composition des clauses, de ceux qui relèvent de la composition des périodes.

1.1.2 Modélisation

Les insertions parenthétiques possèdent une fonction générale commune, à savoir qu'elles servent à gérer l'irruption d'événements menaçant le statut monologal du discours (Berrendonner 2008 : 17). Partant, toute parenthèse met en jeu à titre de préalable un *déclencheur* (*op. cit.* : 9) qui, suivant le même auteur, fonctionne à deux niveaux. Un déclencheur de parenthèse est en premier lieu un segment de texte de dimension variable, du mot à la clause entière en passant par le syntagme. À la rigueur, le déclencheur de surface peut être actualisé par un élément zéro, ou une absence de segment. Mais le véritable préalable d'une parenthèse n'est rien d'autre qu'un référent cognitif inféré à partir du déclencheur de surface. Dans l'exemple qui suit, celui-ci est le verbe *classer*, terme jugé impropre, qui sert de base à un calcul inférentiel dont le résultat est une information paraphrasable par <le locuteur est impoli>. Celle-ci constitue le déclencheur profond de la parenthèse et lui sert de préalable.

(7) donc euh différencier en fait ou alors classer ces **j'aime pas trop ce terme** - les personnes âgées euh grosso modo en trois catégories (CTFP 33, 154-162)

En règle générale, "le déclencheur n'est pas identifiable indépendamment de la parenthèse" (*ibid.*) et c'est uniquement l'interruption et la rupture dans la construction du discours qui donne au décodeur l'instruction de rechercher un déclencheur dans le cotexte. À ce propos, signalons que celui-ci se situe normalement à gauche de l'insertion, mais qu'il peut aussi se trouver à droite, auquel cas il ne mérite plus son nom de déclencheur et se conçoit plutôt comme une manœuvre rhétorique où le procédé est réinvesti d'une fonction expressive.

(8) euh chaque permanent est chargé de suivre une équipe de bénévoles - des bénévoles qui sont recrutés suite à de nombreux entretiens de manière à quand même employer des personnes **entre guillemets** euh stables parce que on peut pas on peut pas faire suivre des personnes âgées par des gens qui sont pas trop sérieux (CTFP 33, 26-31)

La parenthèse sert à se distancer du terme *stable* en ce qu'il témoigne un manque de respect. La procédure n'a ici rien d'improvisé, mais relève au contraire d'une stratégie préventive visant à ménager la face des personnes concernées.

1.1.3 Typologie

Les séquences parenthétiques se différencient les unes des autres par les diverses fonctions pragmatiques qu'elles remplissent dans l'économie de la période à l'intérieur de laquelle elles s'insèrent. Déterminer la fonction d'une parenthèse revient en fait à caractériser la nature de la relation que celle-ci entretient avec son déclencheur. À partir des outils présentés *supra* et suivant les idées développées dans Montchaud (2010), je propose d'en distinguer quatre types^{iv}.

i) Résolution d'une perturbation issue de la situation d'énonciation.

(11) (L'orateur se rend compte que le micro dans lequel il parle est mal orienté ; notre ajout) alors on arrive/ et: ils me font voir leurs épées/ et je regarde/ et je vois que... [faible et bas] **on peut pas soulever un peu/ ce truc/ là/ voilà** et je vois que - et je vois qu'ils les avaient limées\ (oral, radio <Berrendonner 1993 :12)

ii) Réaction à une intervention de l'allocutaire.

(12) (La conférencière réagit à un papier d'un membre de l'auditoire lui indiquant qu'il ne lui reste plus que cinq minutes ; notre ajout) or sabina spielrein est une analyste, **je vais faire court** envoyée e à genève (<Delomier & Morel 1986 : 142)

iii) Réparation d'un déclencheur instatisfaisant.

(9) et c'est Michéa qui a apporté cette idée neuve euh de la disponibilité lexicale - **opposer un vocabulaire disponible à un vocabulaire fréquent** - et moi je suis entré en scène un peu plus tard j'ai été recruté par mon école d'origine l'Ecole Normale supérieure de Saint-Cloud - où se situait l'équipe (CTFP 24, 18-32)

iv) Complétion d'un déclencheur incomplet

(10) ça fuyait sur le sud euh sud-ouest - enfin - on passe à Tours - là - on est mitraillé par les avions du Comte Ciano là par les Italiens **tu penses s'ils se régalaient** - - en piqué - **ils en faisaient des morts hein** - et avec ma mère - *peuchère* - on tournait autour de l'arbre - au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là on tournait autour de l'arbre comme ça - pour se mettre à l'abri - (CTFP 27, 21-31)

La recherche qui suit s'intéresse aux deux dernières catégories, qui ont pour point commun de posséder un déclencheur provenant du programme lui-même, par opposition aux deux premières qui prennent pour déclencheur un élément externe au programme en cours. À travers la description des parenthèses réparatrices (type iii) et des parenthèses complétrices (type iv), le but de cet exposé est de montrer que les premières sont une ressource pour gérer les effets communicatifs générés par le discours alors que les deuxièmes servent au contraire à gérer la construction de celui-ci.

1.2 Macro-syntaxe et méthodologie

Cette étude s'inscrit dans le champ connu en linguistique sous le nom de macro-syntaxe. Ce courant, qui rassemble des approches aux fondements théoriques très différents les uns des autres, trouve toutefois une unité grâce au consensus établi sur la délimitation des unités élémentaires. L'approche adoptée ici est celle développée par Alain Berrendonner et le Groupe de Fribourg (cf. *Grammaire de la période*, sous presse), qui se caractérise par le biais de deux propriétés distinctives. D'une part, elle s'intègre dans une théorie des unités du discours, conçu comme un assemblage structuré par des seuils qui délimitent des niveaux d'analyse. L'unité minimale est l'énonciation, un signe pluri-codique doté d'un contour intonatif propre dont les éléments sont assemblés par des liens de rection, et l'unité maximale, définie comme une unité d'intégration prosodique, c'est-à-dire une séquence achevée par un intonème conclusif, est appelée *période*. D'autre part, elle se présente comme une praxéologie du langage, c'est pourquoi on la nomme aussi *pragma-syntaxe* en référence au fait que ses unités ont le statut d'action langagière. Elle consiste en une syntagmatique non pas concaténatoire mais hétérogène, qui voit se succéder des actions communicatives (énonciations et périodes) en alternance avec des états du savoir partagé. Chaque énonciation agit en effet comme un opérateur qui modifie l'état courant des représentations mutuellement manifestes aux interactants.

1.2.1 Mémoire discursive

La mémoire discursive (en abrégé *M*) se compose d'éléments de toutes sortes : individus, classes, faits, actions, etc. Tous sont cependant réifiés en *M* sous la forme générique d'*objets-de-discours*. Ceux-ci représentent donc aussi bien les constituants morpho-syntaxiques de la clause que les énonciations, ou encore le résultat de calculs inférentiels. Ces objets-de-discours se répartissent en deux registres. Le premier rassemble des idées de choses et constitue un *modèle du monde* (MM). C'est ce registre qui est mis à contribution pour assurer, par exemple, la désignation, éventuellement anaphorique, d'objets « mondains ». Mais le savoir partagé n'est pas qu'un savoir référentiel commun. Il est aussi alimenté par des connaissances métalinguistiques sur l'interaction en cours. Cela se vérifie par le fait que toute action communicative, une fois versée en *M* sous la forme d'un objet-de-discours, se transforme en un référent comme les autres sur lequel on peut pointer à l'aide d'un désignateur. Exemple : « Piercing au nombril, pouvez vous *y* répondre ? » (web). Sans même être interrogative, la première énonciation sous-entend en fait une question, qui fait ultérieurement l'objet d'un pointage au moyen du pronom *y*. Cela montre que la mémoire discursive comprend, au nombre des éléments qui la composent, des représentations méta-discursives rassemblées dans un deuxième registre, appelé *modèle des actions communicatives* (MAC).

1.2.2 Corpus

Cet article est basé sur des données attestées, tirées *grosso modo* pour moitié de l'écrit et pour moitié de l'oral. Les exemples écrits proviennent de sources littéraires, de la presse et d'Internet. Ceux de français parlé sont essentiellement issus du corpus *Choix de textes de français parlé* édité par Blanche-Benveniste *et al.* (CTFP) et du *Corpus de référence du français parlé* (CRFP) par l'équipe DELIC. Les autres items, oraux ou écrits, sont repris de la littérature et signalés comme tels. (Les références se trouvent en bibliographie.) J'aimerais ici porter à la connaissance du lecteur que la collecte des exemples de la section 3 a été laborieuse, en raison du fait que, des quatre catégories d'IP présentées *supra*, le type iii – les parenthèses réparatrices – est de loin le plus fréquemment attesté avec, à vue d'œil, plus de 90% de la totalité des occurrences relevées dans un texte tout-venant, qu'il s'agisse d'oral ou d'écrit. On estime que le type iv quant à lui – les parenthèses ici dénommées complétrices – représentent environ 5% du total recueilli. Cela signifie que la récolte des 35 items sur lesquels est basé l'exposé en 3 a nécessité d'élucider plusieurs centaines d'occurrences.

2 Gestion de la réception du programme

Nous allons maintenant examiner les parenthèses dites *réparatrices*. Selon Berrendonner (2008), à qui l'on doit la notion, elles ont pour fonction d'assurer un décodage conforme aux intentions communicatives du locuteur. Il se peut, en effet, qu'au cours du déroulement du discours apparaisse une discrepance entre intentions communicatives et effets publiquement partagés. Cet incident déclenche alors une procédure de réparation sous la forme d'une insertion parenthétique visant à rétablir un état courant du savoir partagé satisfaisant. Selon le même auteur, les incidents de programme pouvant déclencher l'exécution d'une parenthèse réparatrice sont des effets communicatifs manqués, indésirables, ou une réaction prévisible de l'allocutaire.

2.1 Redressement d'inférences

À la suite du Groupe de Fribourg (sous presse), rappelons ici que le savoir partagé par les interactants est alimenté en permanence non seulement par le contenu codé des énonciations, mais aussi par toutes sortes d'inférences. Or, celles-ci sont le fruit d'un raisonnement abductif dont le résultat n'est que probable et non certain. Un degré de confiance variable est donc attribué à chaque inférence. Dans une mémoire discursive, cela se traduit, suivant la même source, par un coefficient d'appartenance à M. Certains objets-de-discours ont un coefficient d'appartenance maximale, et comptent donc au nombre des informations dont il est certain qu'elles sont publiquement valides. Les autres ont un degré de confiance moins élevé, et leur inclusion au savoir partagé demeure sujette à caution. Pour communiquer, le sujet parlant est donc astreint à gérer un complexe d'informations à la fois vaste et flou. Dans cet exercice, deux incidents le guettent : manquer un effet communicatif visé, et créer involontairement un effet indésirable.

2.1.1 Confirmer un effet manqué

Dans ce type de cas, la discrepance tient dans le fait que le locuteur a échoué à verser en M un effet communicatif qu'il visait à travers son programme. Il y a donc un écart entre ce que le sujet parlant voulait dire et ce qu'il a dit. L'exemple suivant donne la parole à un éditeur.

(13) bon à partir du moment - - où euh le Quid était chez Laffont c'était un pactole hein pour Laffont - alors je pouvais être tranquille (CTFP 34, 113-115)

L'énonciateur de (13) recourt à une structure causale visant à communiquer comment la signature d'un contrat rémunérateur a eu pour effet de lui assurer de la sérénité dans la fonction qu'il occupe. Jugeant sa production inapte à transmettre la raison pour laquelle il a pu *être tranquille*, il valide publiquement le contenu implicite, à savoir que le contrat remporté procure un avantage concurrentiel à la maison d'édition. Par trop imprécise, la cause telle qu'énoncée dans le programme principal manque le but qui lui

était assigné parce qu'elle contrevient aux maximes conversationnelles de Grice (1979), en particulier à la loi de quantité. En raison de quoi cette opération non optimale déclenche l'exécution d'une procédure de réparation visant à fournir les informations nécessaires à la bonne entente des interlocuteurs.

2.1.2 Eliminer un effet indésirable

A l'inverse, il se peut que le sujet parlant verse des informations en M par erreur. Ces effets indésirables mettent en péril le bon décodage du discours. Dans l'exemple ci-dessous, l'énonciation du SN *l'image* conduit le locuteur à conjecturer que son allocutaire va interpréter ce terme dans le sens de *métaphore*, qui constitue le déclencheur profond. La procédure réparatrice consiste simplement à nier cet objet-de-discours involontairement admis au titre de connaissance publiquement valide et à le remplacer par recouvrement.

(14) dans l'introduction vous ferez très attention à tout ce qui concerne l'image - **non pas les les métaphores mais euh les parties visuelles** - Bertrand a un très grand mérite c'est qu'il s'inspire - soit de tableaux réels en tout cas il essaie de construire avec les mots des tableaux - des tableaux - visuels qui euh sont pour la plupart dits inspirés du seizième ou du dix-septième siècle ou de l'École flamande on le voit très très bien - (CTFP 19, 84-91)

A noter que la séquence faisant suite à la parenthèse est bien la continuation de celle qui la précède, cette dernière et l'insertion étant ponctuées chacune d'un intonème continuatif.

2.2 Prévention des réactions de l'allocutaire

Les réactions imputables à l'allocutaire sont un cas particulier d'inférences indésirables perpétrées par le programme. Selon Berrendonner (2008) en effet, le locuteur exerce un contrôle de la réception de son discours en spéculant sur le décodage qui en est fait. Quand une énonciation risque d'entraîner une réaction de l'interlocuteur, le recours à une insertion parenthétique permet de conserver le statut monologal du discours.

2.2.1 Anticiper une question

Parmi les réactions possibles de l'allocutaire figurent des questions. Pour éviter que celles-ci n'adviennent, le moyen le plus simple consiste à interrompre son discours pour y apporter une réponse.

(15) ensuite nous avons des personnes que elles sont totalement dépendantes c'est des personnes qui se retrouvent en maison - en maison de retraite ou alors dans des foyers quand elles n'ont pas assez d'argent pour se payer euh euh la le mois la mensualité de de la maison de retraite **ça on en reviendra le du problème financier car c'est quand même un problème important - malheureusement** - et ensuite nous avons à la traîne les situ - les les personnes âgées qui sont en situation précaire [...] (CTFP 33, 154-162)

Le locuteur dresse ici un tableau des différentes catégories de personnes âgées dont il s'occupe et évoque les problèmes d'ordre financier que certaines d'entre elles rencontrent. Anticipant une demande d'informations supplémentaires sur ce thème, il devance cette question prévisible en exécutant une parenthèse réparatrice dans laquelle il promet de revenir plus tard sur ce sujet, ce qui a pour effet de retirer toute pertinence à la requête.

2.2.2 Anticiper une contestation

Un autre type d'incident pouvant déclencher une réaction de l'allocutaire est le risque d'être contesté dans les situations de faiblesse argumentative. Ces parenthèses ont pour déclencheur un objet-de-discours auquel il est attendu que l'interlocuteur va réagir pour le réfuter. Elles préviennent cette réfutation en y opposant un contre-argument.

(16) mais ce n'est que tout de même **si je me souviens bien je j'ai pas mes notes mais je préciserai cet après-midi** c'est en soixante-cinq que de Gaulle a proposé - euh la charte qui créait la communauté de langue française la communauté française qui faisait passer le les territoires du statut colonial à un statut de progressive indépendance (CTFP 24, 91-97)

Délivrer de mémoire des informations précises n'est pas chose aisée, et le risque de commettre une erreur, c'est-à-dire de présenter comme vrai un fait qui ne l'est pas, élevé. Un tel faux pas pourrait entraîner une rectification d'un interlocuteur mieux informé. Dans l'exemple (16), l'orateur anticipe et prévient une contestation possible de la date qu'il énonce en soulignant le caractère incertain de l'information et en assurant l'auditoire que l'information exacte sera communiquée ultérieurement si nécessaire.

3 Gestion de la construction du programme

À côté de ce premier type, il existe des insertions parenthétiques qui possèdent une fonction autre que réparatrice. Nous verrons que cette deuxième catégorie est dotée d'une part de propriétés qui la distinguent de la précédente, et d'autre part de points de contact qui permettent d'établir un lien entre elles. Les items suivants ne sont en effet pas justiciables de la description exposée *supra*.

(17) Puis, tandis que j'attendais dans la voiture et qu'elle s'entretenait sur le bas-côté avec mon futur moniteur (il avait des rangers, dites), détournant la tête je me déchaussai, songeur, et, ôtant une chaussette que je posai bien à plat sur la boîte à gants, examinai un instant mes orteils puis entrepris de me masser le pied. (Toussaint 2007 : 27)

(18) je l'ai fait deux fois mon numéro + et euh ben en fait je me suis un peu surpassée c'est c'est ça aussi c'est euh + ça c'est c'est bien aussi le cirque pour ça je suis rentrée j'étais fière de moi + je me suis dit bon tu le referas pas hein mais tu l'as fait à treize mètres [crfp, pri-ami 1, 12'37"]

Ces deux IP prennent pour déclencheurs, respectivement : le SN *mon futur moniteur* et le segment *je me suis un peu surpassée*. Pris isolément, ces déclencheurs ne semblent pas enfreindre les contraintes d'optimalité pesant sur les interactions. La prise en compte de la parenthèse qui les suit ne permet pas mieux d'identifier en quoi ces déclencheurs seraient des incidents concevables en termes de discrédance entre les intentions communicatives du locuteur et l'état effectif du savoir partagé, ou en quoi ces insertions parenthétiques en seraient une réparation. Les séquences en gras n'ont en effet pas pour fonction de rattraper l'effet communicatif visé par le locuteur et manqué par le programme, ou d'invalider un effet communicatif indésirable perpétré par le déclencheur. Quelle est alors la fonction de ces parenthèses ?

3.1 ?Parenthèse

Pour répondre à cette question, il nous faut emprunter un détour qui passe par un phénomène proche des insertions parenthétiques, les reformulations ou, dans la terminologie maison, les réfections.

(19) Un allemand (**ou plutôt un suisse**) se moque de la France au parlement européen (titre <web>)

Le segment mis en évidence ressemble à s'y méprendre à une parenthèse, car il paraît interrompre le programme en cours, et semble avoir pour fonction de réparer un faux-pas communicationnel (la nationalité erronée du moqueur). Néanmoins, étant donné que le segment inséré est d'une part rectionnellement lié au cotexte et, d'autre part, qu'il n'y a pas en vérité interruption à proprement parler, (19) est en fait une réfection. L'analyse en grille proposée par Blanche-Benveniste (1990) permet d'en rendre compte : le locuteur effectue un retour en arrière dans la chaîne parlée, puis reprend son discours à la suite de l'opération refaite (*i.e.* le passage en gras). Le raccrochage se fait d'ailleurs sans accroc.

(20)

un allemand
ou plutôt un suisse..... se moque de la France au parlement européen

Cette réfection procède d'un retour en arrière dans la chaîne parlée, précisément à la fin du SN sujet, pour ajouter à cette position une rectification participant à sa détermination. Elle s'insère au programme par le fait que, une fois celle-ci terminée, le locuteur reprend son discours à la suite de l'énonciation reprogrammante, dont il constitue la continuation. Cette opération se modélise en M de la façon suivante. La réfection consiste en un piétinement dans le modèle des actions communicatives (MAC), qui enregistre répétitivement la même opération (exécution de la position SN sujet), alors que le modèle du monde (MM) valide de nouveaux objets sur l'objet-de-discours *un allemand*, dont l'intension augmente (car le segment mis en évidence est un ajout, et non une substitution). La réfection procède d'un second coup énonciatif et constitue une continuation régulière du programme en cours.

3.2 ?Réfection

L'exemple suivant semble parfaitement similaire dans son principe, et on le rangerait sans autre forme de procès dans la catégorie des reformulations régies, comme l'item précédent.

(21) les Français se trouvaient un petit peu seuls en face parce que euh même si la Suisse la Belgique avaient déjà adhéré **et le Canada aussi je crois mais j'en suis pas sûr** à l'UNESCO euh la France se trouvait /tout de même, XXX/ un peu seule (CTFP 24, 71-75)

Mais est-ce vraiment le cas ? Si cet exemple présentait une réfection morpho-syntaxiquement intégrée à son hôte, l'analyse faite pour (19) devrait pouvoir s'y appliquer. Voici ce que cela donnerait : le programme s'interrompt pour laisser place à un retour en arrière destiné à compléter le syntagme sujet constitué par l'énumération de deux pays (*la Suisse la Belgique*), en lui ajoutant un troisième terme sur un plan micro-syntaxique, c'est-à-dire en le liant au SN sujet par ce qui serait alors une conjonction de coordination (*et le Canada aussi*). Mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit que cette analyse ne tient pas, et qu'il faut la récuser. En effet, si la séquence en gras de (21) était vraiment une reformulation, son intégration au programme serait signalée par la reprise de celui-ci à l'endroit du retour en arrière. En clair, la mise en grille ressemblerait au schéma (22 a).

(22 a)

*même si la Suisse la Belgique	avaient déjà adhéré
	et le Canada aussi (...)	<u>avaient déjà adhéré</u> à l'UNESCO

Or, cette représentation en deux dimensions n'est pas fidèle à l'original, la répétition du SV (souligné) ayant été ajoutée. De fait, le locuteur interrompt son discours pour le reprendre là où il l'avait laissé, sans intégrer l'opération au programme par une répétition de la séquence suivant le retour en arrière, comme le montre la mise en grille ci-dessous.

(22 b)

même si la Suisse la Belgique	avaient déjà adhéré
	et le Canada aussi (...) à l'UNESCO

Il y a donc *interruption* du programme en cours et *rupture* de la construction, ce qui permet de conclure que (21) n'est pas une reformulation, mais une insertion parenthétique. Au demeurant, le *et* qui embraye cette IP n'est pas une conjonction de coordination, mais un connecteur macro-syntaxique.

3.3 Statut syntaxique

Nous assumons que les phénomènes décrits en 3.1 et 3.2 accomplissent la même transformation dans le savoir partagé, celle de complétion d'une position micro-syntaxique (en l'occurrence, de SN sujets). Cela

nous conduit à faire l'hypothèse que les IP du type (21) remplissent une fonction complétrice à l'égard de leur déclencheur, et à considérer celui-ci comme incomplet. En mémoire discursive, le déclencheur de surface, réifié sous la forme d'un objet-de-discours, produit une attente de complétion, c'est-à-dire un nouvel objet-de-discours, qui constitue le déclencheur profond de l'insertion. Or, il faut bien admettre que la complétude ou l'incomplétude d'un objet-de-discours dépend *in fine* des intentions communicatives du sujet parlant. Cela signifie que le déclencheur n'est pas incomplet en fait, mais uniquement parce que le locuteur le juge tel. Partant, déceler les indices d'une éventuelle incomplétude dans le texte est matériellement impossible. C'est pourquoi on se contentera d'une caractérisation à rebours : l'opération de complétion en soi suffit à attester de l'incomplétude du déclencheur. Autrement dit, son statut syntaxique est impossible à identifier indépendamment de la parenthèse. Néanmoins, on peut conjecturer sur l'origine du phénomène. Une première hypothèse serait de considérer que, dans l'exemple (21), le segment *et le Canada aussi* était déjà anticipé au moment de l'exécution de *la Suisse la Belgique*, mais que le locuteur l'a déprogrammé au dernier moment, l'information étant jugée trop incertaine pour mériter de figurer dans le discours principal. Les deux énonciations qui suivent ledit segment (*[Je crois]_{E2} [mais j'en suis pas sûr]_{E3}*) laissent penser qu'un remord est à l'origine de ce report d'exécution. Remord de courte durée, puisque le degré de certitude de l'information augmente peu après à un point suffisamment élevé pour que *E₁* soit finalement accomplie. À l'inverse, il se peut aussi que ce soit justement parce que le troisième terme de l'énumération a surgi avec un temps de retard par rapport à l'exécution des deux premiers, qu'il a été intégré au discours sur le mode de la rupture et au prix d'une interruption momentanée de celui-ci. Voici deux autres exemples de parenthèses complétrices, où l'incomplétude du déclencheur soulève les mêmes interrogations.

- (23) il fallait que je prenne ce car-là - donc - quand je l'ai vu à l'arrêt **Ø en plus ma sœur me dit oh pétard il y a le car** - eh ben j'ai ma seule truc /c'êt-, Ø/ il faut que j'y arrive au car quoi (CTFP 23, 112-115)
(24) on était/naturel, **ça je l'accorde à mes frères et à moi**, on était comme des: des animaux nobles (<Delomier & Morel 1986 : 153)

En (23), la séquence *quand je l'ai vu à l'arrêt*, ponctuée d'un intonème continuatif, ouvre l'attente d'un prédicat opérant à l'intérieur du cadre qu'elle délimite. L'imminence de son exécution entraîne l'inclusion de ce prédicat aux connaissances communes sous la forme d'une variable sous-spécifié. C'est cet élément zéro qui constitue le déclencheur de surface de l'IP, et c'est l'attente créée par cette séquence qui fait office de préalable à la parenthèse. En (24), le déclencheur de surface est le segment *on était naturel*, mais l'IP enchaîne sur l'objet-de-discours représentant dans le savoir partagé l'état-de-fait impliqué par le texte, soit *<le fait qu'on était naturel>*. Dans un cas comme dans l'autre, déterminer si ces complétions surgissent spontanément à l'énonciation de leur déclencheur ou si celui-ci est incomplet en référence à une programmation antérieure est indécidable, mais peu importe.

3.4 Fonction pragmatique

Car décrire les fonctions remplies par les IP complétrices dans l'économie de la période hôte nécessite non pas une théorie de la production du discours, mais la connaissance des stratégies d'encodage mises à profit par le sujet parlant pour faire en sorte que le programme transcrive de façon fidèle les intentions communicatives qui en sont à l'origine. Ces stratégies sont déterminées par au moins deux paramètres élémentaires : le but poursuivi et l'état courant du savoir publiquement partagé. Accorder ces deux paramètres pour qu'ils jouent ensembles est loin d'être une chose aisée, car aucune production verbale, fût-ce un soliloque, ne se développe sur un terrain vierge. L'idée est simple : partant de Paris pour aller à Marseille, on n'empruntera pas le même itinéraire selon qu'on se trouve à Lyon ou à Bordeaux, c'est-à-dire selon le chemin parcouru. En clair, chaque action accomplie et chaque information inférée faisant avancer le discours par leur cumulation successive restreint le champ des continuations potentielles. En tant que ressource de la composition d'unités macro-syntaxiques, les IP complétrices ont justement pour fonction d'optimiser, par une gestion efficace de leur construction, la *structure discursive* d'un programme engagé dans une direction qui, si elle était poursuivie, mettrait en péril la réalisation du but visé. Par « structure discursive », j'entends les structures *opérationnelle* et *informationnelle* d'une suite

d'énonciations donnée. Je me bornerai à montrer que les IP complétries ont deux rendements principaux : rattraper un effet de sens en passe d'être manqué, et éviter une progression thématique redondante. Deux types de complétion sont donc à distinguer : la première procède par reconfiguration, la seconde par densification.

3.4.1 Reconfiguration opérationnelle

Il se peut que, arrivé en un point quelconque du déroulement de son discours, le locuteur se rende compte que l'exécution d'une suite régulière de deux actions, X et Y, programmées pour succéder à celle venant d'être accomplie, aurait pour conséquence la réalisation d'une structure sémantique non conforme au but poursuivi. L'effet de sens en passe d'être manqué peut alors être rattrapé, dans certains cas, par l'anticipation de Y sur X, opération au cours de laquelle Y se transforme en énonciation parenthétique.

(25) donc ₁[c'est pour ça] ₂[le le travail] ₃[j'ai de leçon de travail à recevoir de personne] + ₄[parce que] + ₅[notre métier ø] ₆[**c'est pour ça que il y a plus de jeune(s) qui veut venir sur notre métier**] ₇[c'est trop dur] + (CRFP, pro-qui 1, 44-46)

Le contexte environnant n'importe guère, car la parenthèse opère précisément sur la structure sémantique délimitée par cette suite d'énonciations. L'exécution anticipée de l'insertion sur son cotexte droit est reconnaissable à deux indices. D'une part, celui-ci apporte la détermination de l'objet-de-discours introduit par la séquence anté-parenthétique [5], et à ce titre constitue sa continuation préférentielle, c'est-à-dire celle prioritaire dans l'ordre d'énonciation. Par ailleurs, les présupposés incitent à penser de même, l'insertion contenant en effet le pronom *ça* qui joue un rôle ana-cataphorique dans cette position, alors qu'il se résoudrait en une anaphore simple dans l'ordre [5]-[7]-[6]. Ces deux indices sont les traces laissées dans le texte par la reconfiguration des opérations en regard de la façon dont celles-ci avaient été programmées à un moment antérieur. Le décodage de (25) serait en effet moins coûteux pour le destinataire si la parenthèse avait été énoncée en fin de période. Si ce renversement a tout de même été opéré, en dépit de la charge de traitement supplémentaire qu'il induit, c'est parce qu'il existe un bénéfice à agir ainsi. En effet, l'ordre d'exécution entraîne une modification du sens global du programme. Voici, pour illustrer cela, une paraphrase de la séquence dans son ordre préférentiel.

(26 a) C'est parce que notre métier est trop dur que personne n'a à me donner de leçon et c'est aussi parce que notre métier est trop dur que les jeunes désertent celui-ci.

Les pronoms démonstratifs en [1] et [6] renvoient tous deux au macro-syntagme *notre métier, c'est trop dur*. Plus prosaïquement, la pénibilité du métier est la raison invoquée par le locuteur pour empêcher quiconque de lui faire la leçon et aussi pour expliquer la désertion des jeunes. La structure sémantique de la séquence tend donc à exprimer deux conséquences distinctes d'une seule et même cause, alors que dans l'ordre attesté, l'interprétation du cataphorique *ça* de la première énonciation pointe sur un référent plus complexe.

(26 b) C'est parce que notre métier est trop dur que les jeunes le désertent et c'est pour *cela* que personne n'a à me donner de leçon.

Mon hypothèse est la suivante : en (25), le référent du pronom *ça* (en italique dans [1]) englobe les trois dernières énonciations du programme. Au lieu d'une seule cause et deux conséquences distinctes, on se retrouve avec une conséquence produite par une cause elle-même formée par un couple cause-conséquence. Au plan rhétorique, on dirait que la raison invoquée pour justifier l'interdiction de faire la leçon au locuteur, soit la pénibilité du métier, est d'autant plus crédible qu'elle est renforcée par une preuve : la désertion des jeunes. La pause réalisée après *parce que* (marquée « + » en (25)) corrobore l'hypothèse selon laquelle la cause introduite est le bloc formé par les trois énonciations qui suivent, la pause contribuant à isoler la séquence suivante et à la présenter comme une entité unifiée. La structure définit donc une relation de causalité inverse avec l'assertion *le travail, j'ai de leçon à recevoir de personne*. Ce rattrapage de l'effet de sens désiré par l'anticipation de l'exécution de l'action successive à celle sur le point d'être accomplie permet d'éviter l'abandon de la séquence entière et de la mener à son but sans avoir à la recommencer.

Reproduisant (23), l'exemple (27) relate comment la locutrice a failli se faire renverser alors qu'elle courait, avec sa sœur, après un car sur le point de s'en aller.

(27=23) il fallait que je prenne ce car-là - donc - quand je l'ai vu à l'arrêt o en plus
ma sœur me dit oh pétard il y a le car - eh ben j'ai ma seule truc /c'êt-, Ø/ il faut
que j'y arrive au car quoi (CTFP 23, 112-115)

Le cotexte droit de la parenthèse possède deux propriétés imputables à une opération de reconfiguration. D'une part, il sature l'attente ouverte par la séquence précédant l'insertion et, d'autre part, le connecteur *en plus*, initiant cette dernière, présuppose son accomplissement. L'ordre dans lequel cette suite d'énonciations a été réalisé s'écarte donc légèrement de la façon dont il avait été anticipé. Mais alors, s'il en est ainsi, quel objectif poursuit ce renversement ? Dans l'ordre préférentiel, l'action initiée par le connecteur serait liée à son préalable par un rapport de successivité. Or, l'anticipation de son exécution produit au contraire un rapport de simultanéité. En clair, la pensée induite par la vision du car sur le point de partir survient en même temps que l'exclamation de la sœur. C'est cet effet de sens que la reconfiguration opérationnelle de la séquence permet d'obtenir.

Dans l'exemple (28) en revanche, le déclencheur de l'IP se trouve à droite, ce qui signale un usage détourné du procédé, qui au demeurant est identique. L'insertion n'est pas déclenchée par un objet-de-discours préalablement introduit dans le savoir partagé, mais au contraire accomplie volontairement dans l'intention d'en dégager un effet rhétorique, en l'occurrence, la stratification du programme.

(28) Et il y a encore, ***et il ne faut pas l'oublier, puisque Lyons y fait explicitement allusion (cf. ci-dessus), le fait primordial qu'inclusion est un terme de la logique des classes...*** (<Zay 1995 : 213)

Il n'y a aucune difficulté à démontrer que l'exécution de la parenthèse est anticipée sur la séquence post-parenthétique. Celle-ci compose en effet la suite préférentielle du segment gauche, en raison du fait que *il y a* comprend dans sa valence un régime direct dont la saturation est prioritaire. L'insertion contient en outre des pointeurs dont l'interprétation, laissée pendante tout au long de son déroulement, serait moins coûteux dans l'ordre préférentiel, parce que le destinataire serait alors en mesure de leur attribuer immédiatement un référent. C'est justement dans ce but qu'a été effectuée la manœuvre : mettre en valeur le régime du verbe par un effet d'attente obtenu en reléguant sa réalisation après l'énonciation parenthétique. Le suspense est d'ailleurs orchestré par le connecteur *et* à l'initiale de la parenthèse, qui présuppose justement à titre de préalable l'achèvement de l'énoncé, et par les expressions cataphoriques *l', y, et ci-dessus* qui créent une attente de détermination, ces deux éléments contribuant à focaliser l'attention sur la séquence *le fait qu'inclusion est un terme de la logique des classes*. L'anticipation délibérée de l'action énoncée en insertion sur le régime demandé par la valence de la forme *il y a* oblige donc le décodeur à faire preuve de patience jusqu'à ce qu'il puisse attribuer une valeur à ce régime et, partant, à lui accorder un traitement particulier.

3.4.2 Densification informationnelle

Un objet-de-discours peut aussi pâtir d'incomplétude dans le cas où l'ajout d'une IP complétrice permet d'optimiser la structure informationnelle d'une suite d'énonciations, en évitant l'activation d'un même topique à deux reprises. Cette stratégie consiste en pratique à interrompre le programme en cours au moment où le référent bénéficie d'un degré d'activation maximale, pour lui adjoindre des déterminations supplémentaires. Les exemples suivants sont de ce type-là. Le premier relève du français parlé et met en scène un orateur traitant de littérature.

(29) alors vous regarderez naturellement la table des matières parce que - le recueil est
qui contient une quantité considérable de textes tous très courts par définition
puisque - le poème en prose doit être court sinon c'est un - c'est une page de
prose - est divisé en livres et chaque livre en poèmes et enfin au total il y en a - euh
environ euh enfin une c- une bonne cinquantaine (CTFP 19, 61-67)

À noter que le *qui* embrayant la parenthèse est un connecteur macro-syntaxique et non un pronom relatif. On peut en effet lui substituer le personnel *il*. De plus, le *backtracking* au sortir de la parenthèse (la reprise de l'auxiliaire *être*, surligné en gris) est un indice supplémentaire de l'autonomie syntaxique du segment en gras. Le deuxième est tiré d'un roman de J.-Ph. Toussaint et relate une scène où le narrateur passe un test théorique dans une école de conduite.

(30) Dans la pénombre du local, assis à côté d'une jeune fille pâle et mélancolique, je regardais défiler les diapositives sur l'écran et répondais rêveusement au test par écrit. Ma voisine, égarée et charmante, que l'exercice semblait emmerder au plus haut point, **on eût dit une Anglaise**, jetait parfois de discrets coups d'œil sur mon cahier et retranscrivait avec indifférence mes réponses sur le sien. (Toussaint 2007 : 37)

Le déclencheur de surface est dans les deux cas le SN sujet de la proposition interrompue. À ce titre, il joue le rôle de thème et fait l'objet de prédications à sa suite (*est divisé en livres* en (29) et, en (30), *jetait parfois des coups d'œil sur mon cahier*). Le déclencheur profond est l'attente d'une prédication différente que celle programmée en tant que continuation micro-syntaxique de la phrase, soit une notation sur le contenu du recueil en (29), et une appréciation du narrateur sur l'apparence de sa voisine en (30). L'IP complétrice de ces deux exemples participe à la détermination du référent actif en mémoire discursive au même titre que la séquence post-parenthétique, mais à un autre niveau, le contenu en parenthèse ayant le statut de prédication de second plan, au sens de Forsgren (1991), qui est une propriété syntaxique attachée aux appositions. Or ce n'est pas un hasard si l'insertion de (29) est une relative appositive parenthétique et que celle de (30) intervient à la suite de deux appositions, l'une adjectivale, l'autre subordonnée. Ce dernier exemple montre bien que ces parenthèses ont une fonction déterminative du même ordre que les appositions régies qui les précèdent. Parce qu'elles autorisent une gestion optimale des topiques en les exploitant au moment où ils bénéficient d'un degré d'activation maximale, les parenthèses complétrices offrent au sujet parlant une ressource qui facilite la construction du programme en cours en améliorant l'ergonomie de son encodage.

4 Conclusions

4.1 Mémoire discursive

Si les parenthèses réparatrices démontrent l'existence en M d'objets représentant "la conduite à venir de L₁" (Berrendonner 2008 : 20 ; L₁ = l'allocutaire), les insertions ayant pour fonction de gérer les défaillances de la programmation nous renseignent aussi sur la façon dont il faut se représenter une mémoire discursive. Celle-ci semble en effet contenir, dans chacun des états successifs figurant sa progression, une représentation du programme en cours de construction, sous la forme d'une collection d'objets-de-discours figurant des actions communicatives à réaliser, c'est-à-dire des attentes à saturer. Cette projection constitue la feuille de route guidant la réalisation du programme effectif. Tout programme discursif est donc *régulé* d'un côté par une *représentation de sa réception* telle que le sujet parlant la prête à l'allocutaire et, d'un autre côté, par la *projection de sa construction* en fonction du but poursuivi, ce qui signifie un ensemble d'attentes à satisfaire, d'intentions et de visées communicatives que le locuteur, au moment où il performe une énonciation de plus dans son programme périodique, ne fait encore que préméditer de réaliser, ces projections évoluant à chaque état intermédiaire de l'état courant de la mémoire discursive.

4.2 Fonction

Pour terminer, si nous avons nommé *complétrices* les insertions décrites dans cette dernière section, c'est d'abord en référence au fait qu'elles enchaînent sur un objet-de-discours incomplet, et ensuite parce que cette terminologie nous a permis de les distinguer des parenthèses exposées dans la section 2. On peut maintenant envisager les choses sous un nouvel angle. En effet, il est possible d'assimiler les insertions complétrices à des procédures de réparation, car elles servent aussi à rattrapper des incidents, mais d'un

autre type. Contrairement aux insertions qui régulent les effets communicatifs malencontreux perpétrés par le programme, les parenthèses complétrices réparent les incidents de programmation. En termes de rendements, les unes et les autres apparaissent comme des *ressources* à disposition des sujets parlants pour gérer les effets imprévus générés par le *programme*, respectivement une anticipation défectueuse de la *construction* de celui-ci, afin de garantir un déroulement harmonieux de l'interaction en cours. Parenthèses réparatrices et complétrices possèdent donc une fonction identique, mais inversement symétrique. Toutes deux sont à considérer comme des *procédures d'ajustement* servant à assurer que le *décodage* du programme, respectivement son *encodage*, soient conformes aux intentions communicatives du sujet parlant.

Bibliographie

- Berrendonner, A. (1993). Périodes. Parret, H. (éd.). *Temps et discours*. Louvain : Presses universitaires de Louvain. 47-61.
- Berrendonner, A. (2008). Pour une praxéologie des parenthèses. *Verbum*, XXX, 1, 5-23.
- Blanche-Benveniste, C. & alii. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : Ed. du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (2002). *Choix de textes de français parlé : 36 extraits*. Paris : Champion.
- DELIC. (2004). Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé. *RSFP*, 18, 11-42.
- Delomier, D. & Morel, M.-A. (1986). Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises. *DRLAV*, 34-35, 141-160.
- Forsgren, M. (1991). Eléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française. Dieter, K. (éd.). *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Université de Trèves, 1986*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 597-612.
- Grice, P. (1979). Logique et conversation. *Communications*, 30, 57-72.
- Groupe de Fribourg. (sous presse). *Grammaire de la période*. Bern : Peter Lang.
- Montchaud, P. (2010). *Vers une pragma-syntaxe des parenthèses*. Mémoire de Master, Université de Fribourg (Suisse), non publié.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minuit.
- Toussaint, J.-Ph. (2007). *L'appareil-photo*. Paris : Minuit.
- Zay, F. (1995). Note sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses. *TRANEL* 23, 203-223.

ⁱ Ce travail de fin d'études a été dirigé par Alain Berrendonner, qui conduisait à l'époque un projet sur les insertions parenthétiques financé par le Fonds National de la Recherche Scientifique (FNS).

ⁱⁱ Le terme *programme discursif*, en abrégé *programme*, est usuellement employé en macro-syntaxe pour désigner le discours. Emprunté à l'informatique, il en offre cependant une conception sensiblement différente.

ⁱⁱⁱ Bien que la littérature abonde en descriptions usant des termes *interruption* et *rupture*, la caractérisation proposée ici s'en distingue par la définition linguistique originale que ces deux notions reçoivent et par leur emploi dans une perspective identificatoire.

^{iv} Pour une typologie générale des phénomènes rangés traditionnellement sous des termes aussi divers que *parenthèse*, *incise*, *incidente*, etc., on se reportera au chapitre 2 de la *Grammaire de la période* (Groupe de Fribourg :

sous presse). À noter que la terminologie utilisée dans cet article diffère sensiblement de celle employée dans l'ouvrage cité.